

CLUB DE VOLLEY-BALL DRAKKAR ENR.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

22 Octobre 2013, à 18 h30

École secondaire de l'Érablière
5211, rue principale
St-Félix-de-Valois
JOK2M0

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

Martin Brunelle souhaite la bienvenue à tous et présente le C.A 2012 - 2013 du Drakkar.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté par Mme Monique Sarazin appuyé par M. Daniel Ricard.

3. lecture et adoption du procès-verbal du 18 octobre 2012

Le procès verbale est accepté par Éric Chaussé et appuyé par M. Jean-François Coutu.

4. Rapport des administrateurs.

4.1 Réseaux de compétitions (scolaire, civil, invitation)

M. Martin Brunelle fait le portrait des équipes qui ont représenté le Drakkar, 3 équipes ont participé au championnat provincial scolaire. Nos deux équipes masculines nous ont représenté au provincial civil. Toutes les équipes ont joué au championnat régional scolaire. Une excellente année pour tous.

4.2 Équipes 2013-2014

Nous aurons cette année, une équipe benjamine filles et garçon, une équipe cadette fille et de garçons. Ces équipes évolueront dans la ligue scolaire et civile. Des tournois invitations compléteront le calendrier. Pendant que nos cadettes filles seront en financement pour un voyage l'an prochain, nos cadets garçons feront un projet international au printemps.

5.0 Charte du club (site web de l'Érablière), règlements

La charte du club devrait être disponible sur le site de l'école, Le Drakkar aimerait avoir un onglet pour informer les parents sur les Activités de nos équipes. Aucune modification est apporté sur la Charte.

5.1 Rapport financier 2012-2013

Le bilan financier est déposé et accepté à l'unanimité.

5. Question des membres

Aucune question des membres.

6. Élection du conseil d'administration 2013-2014.

Pour les élections, M. Michel St-Georges et M. Daniel Ricard sont élus sur le C.A pour représenter les parents.

7. Levée de l'assemblée.

M. Michel St-Georges propose la levée de l'assemblée à 19h35.